



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 avril 2016 — N° 157

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Birnbaum (D’Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M^e Casper Bloom.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l’hebdomadaire *La Seigneurie*.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin d’inviter les citoyens à visiter la municipalité de Baie-Sainte-Catherine, nouvelle membre de Tourisme Charlevoix.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire de la Légion royale canadienne succursale 120, Terrebonne Heights.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie-Claude Caron pour son exposition présentée dans le cadre de la Journée internationale des femmes.

5 avril 2016

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner la contribution de M. Jacques Clément dans le milieu de la musique classique.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme The Youth and Parents Agape Association Inc.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles participant à la Marche pour l'alzheimer.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de l'action bénévole.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société québécoise d'information juridique.

À 13 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

5 avril 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ancienne députée de Jacques-Cartier et de Marguerite-Bourgeois, et de M. François Cloutier, ancien député d'Ahuntsic et de L'Acadie.

Dépôts de documents

M. Couillard, premier ministre, dépose :

La Politique québécoise de la jeunesse 2030.

(Dépôt n° 2065-20160405)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, dépose :

L'Entente concernant la contribution au financement de la gestion du Programme de statistiques minières du Québec, entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, secondé par le ministre délégué aux Mines.

(Dépôt n° 2066-20160405)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose:

L'Entente relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec, entre la Société du Plan Nord et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

(Dépôt n° 2067-20160405)

5 avril 2016

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 février 2016 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) concernant l'opposition au projet de loi d'intérêt privé qui modifie la carte électorale de la Ville de Saguenay;

(Dépôt n° 2068-20160405)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 9 mars 2016 par Mme Lavallée (Repentigny) concernant la reconnaissance et le soutien aux proches aidants;

(Dépôt n° 2069-20160405)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 mars 2016 par M. Lisée (Rosemont) concernant la sauvegarde des résidences spécialisées en autisme et en troubles graves du comportement;

(Dépôt n° 2070-20160405)

Les réponses aux questions écrites n^{os} 157 à 167 concernant l'augmentation du ratio dette/PIB du Québec, la baisse de la prévision de la croissance économique par le gouvernement, le PIB nominal, l'écart de croissance économique entre le Québec et l'Ontario, le taux de chômage au Québec et l'écart avec celui de l'Ontario, la contribution additionnelle pour les services éducatifs à l'enfance subventionnés, une disposition particulière du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, les impôts des particuliers du Québec, le nombre de faillites au Québec, l'augmentation des tarifs au niveau de l'inflation et la promesse libérale de créer 250 000 emplois, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 15 mars 2016 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 2071-20160405)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités des coroners du Bureau du Coroner, pour l'année civile 2015;

(Dépôt n° 2072-20160405)

L'Avenant à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

(Dépôt n° 2073-20160405)

5 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 283 du Règlement, M. le président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2016-2017.
(Dépôt n° 2074-20160405)

Puis, il dépose :

Les prévisions budgétaires 2016-2017 et le rapport financier préliminaire 2015-2016 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;
(Dépôt n° 2075-20160405)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Drainville (Marie-Victorin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 avril 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 2076-20160405)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Côte-du-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 537 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rétribution d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire.
(Dépôt n° 2077-20160405)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose deux extraits de pétition concernant la présence d'un médecin de famille à Saint-Basile-Le-Grand :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 145 citoyens et citoyennes de Saint-Basile-Le-Grand;
(Dépôt n° 2078-20160405)

5 avril 2016

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 212 citoyens et citoyennes de Saint-Basile-Le-Grand.
(Dépôt n° 2079-20160405)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Therrien (Sanguinet) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, première femme élue députée à l'Assemblée nationale du Québec, première femme titulaire d'une charge ministérielle au sein du gouvernement québécois, première femme à être nommée juge à la Cour provinciale;

QU'elle souligne sa contribution inestimable à l'avancement de la société québécoise et plus particulièrement, au progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes, valeur fondamentale de la société québécoise;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée observent une minute de silence en sa mémoire.

5 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le député de Louis-Hébert; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville) présente une motion concernant le délai de prescription prévu à la Loi électorale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant le statut d'un ministre faisant l'objet d'une enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie de l'Assemblée nationale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;

5 avril 2016

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de l'étude du Livre vert intitulé *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale*;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 6 avril 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Drainville (Marie-Victorin).

5 avril 2016

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale donne le mandat au Vérificateur général du Québec d'analyser l'octroi d'un prêt de 11,2 millions de dollars d'Investissement Québec et d'une subvention de 8,5 millions de dollars du ministère du Développement économique à l'entreprise Premier Tech, annoncés par le premier ministre Jean Charest le 7 mai 2012;

QUE le Vérificateur général fasse tout en son pouvoir pour faire rapport à l'Assemblée d'ici le 1^{er} juin 2016.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 mars 2016, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

5 avril 2016

À la fin de son intervention, Mme David (Gouin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2016-2017 et son Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur qui ne comblent pas le sous-financement chronique du système d'éducation publique causé par les compressions budgétaires réalisées par ce même gouvernement et les gouvernements précédents.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier) et Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kotto (Bourget) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de moyens financiers adéquats pour la francisation des Québécois d'adoption dans son budget 2016-2017.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier), Mme David (Gouin) et M. Kotto (Bourget), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Ouellet (René-Lévesque) présente la motion suivante pour formuler un grief :

5 avril 2016

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son immobilisme quant à l'aide et au soutien pour les entrepreneurs et entreprises qui veulent relever le Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltre), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier), Mme David (Gouin), M. Kotto (Bourget) et M. Ouellet (René-Lévesque), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Rochon (Richelieu) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les maigres investissements consentis en soins et maintien à domicile.

À 17 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

5 avril 2016

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier), Mme David (Gouin), M. Kotto (Bourget), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Rochon (Richelieu), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Leitão, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 89, Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 89 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec, ainsi que les amendements transmis par Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

5 avril 2016

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16 et 17 mars 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Morin (Côte-du-Sud).

À 21 h 30, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 avril 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON